



Communiqué de presse
Berne, le 9 septembre 2026

AVS 2030: l'Union suisse des arts et métiers réclame une véritable réforme plutôt que de nouvelles charges

L'Union suisse des arts et métiers usam réclame une refonte en profondeur du projet AVS 2030. En l'état actuel, la réforme proposée repose trop fortement sur de nouvelles recettes et un élargissement de l'assiette des cotisations, alors que les mesures structurelles les plus importantes sont renvoyées à plus tard. Pour l'usam, la priorité est de réduire durablement les besoins de financement, grâce à des réformes structurelles.

L'usam reconnaît pleinement la nécessité de réformer l'AVS. L'introduction de la 13e rente accentue la pression financière, mais le défi est plus grand: le vieillissement de la population, l'allongement de l'espérance de vie et la détérioration du rapport entre actifs et retraités exigent une adaptation durable du premier pilier.

«On ne peut pas assainir l'AVS en cherchant une nouvelle source de recettes à chaque réforme. La priorité doit être de réduire le besoin de financement en s'attaquant aux causes et en adaptant les paramètres du système», souligne Urs Furrer, directeur de l'usam.

Une véritable réforme structurelle s'impose

AVS 2030 nécessite un ajustement progressif et prévisible de l'âge de référence. Celui-ci doit se faire par étapes et comporter des solutions ciblées pour les personnes qui ont commencé à travailler tôt et qui ont une longue carrière derrière elles. Les dispositions développées dans les branches et par les partenaires sociaux doivent être maintenues.

La réforme doit notamment renforcer les incitations à poursuivre une activité professionnelle. La progression fiscale et les cotisations sociales peuvent réduire considérablement le gain net tiré de la poursuite de l'activité professionnelle, peu avant ou après avoir atteint l'âge de référence. L'usam demande que ces incitations financières négatives soient supprimées, au lieu de restreindre uniformément la flexibilité du deuxième pilier.

Une réforme ne doit pas se contenter d'imposer de nouvelles charges

L'usam rejette catégoriquement toute augmentation des cotisations salariales. Une telle mesure ferait grimper les coûts salariaux et limiterait la marge de manœuvre des entreprises au niveau des salaires, des investissements et de la création d'emplois. Dans le contexte du vieillissement de la population, le financement de l'augmentation des dépenses liées à la retraite via une imposition toujours plus lourde du travail n'est pas une solution viable. Une discussion sur un éventuel financement supplémentaire doit être précédée d'une réforme structurelle, afin de réduire durablement les besoins de financement. Celle-ci ne doit toutefois pas servir de carte blanche pour de nouvelles recettes, en particulier pas pour une augmentation de la TVA.

L'usam rejette en outre l'augmentation des cotisations pour les indépendants, l'assujettissement généralisé des indemnités journalières maladie et accident ainsi que la requalification forfaitaire des dividendes en salaire. Les éventuelles lacunes et les abus avérés doivent être combattus par des mesures ciblées et proportionnées, sans imposer de nouvelles charges à l'ensemble des entreprises.

Enfin, l'usam demande la mise en œuvre intégrale du postulat Regazzi 25.3731. Le groupe d'experts indépendants mandaté par le Parlement doit examiner sans tabou tous les paramètres permettant une stabilisation durable de l'AVS, tant du côté des recettes que des dépenses. Ses conclusions doivent être disponibles en temps utile afin de pouvoir être intégrées dans le projet «AVS 2030».

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Urs Furrer, directeur, portable 079 215 81 30

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.